

MINISTERE DE LA JUSTICE

DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES

Paris, le 7 novembre 2024

**SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DES GREFFES**

Circulaire - Note
Date d'application : immédiate

Bureau des carrières et de la mobilité professionnelle
RHG1

**LE GARDE DES SCEAUX,
MINISTRE DE LA JUSTICE,**

à

**MONSIEUR LE PREMIER PRESIDENT DE LA COUR DE CASSATION
MONSIEUR LE PROCUREUR GENERAL PRES LADITE COUR**

**MESDAMES ET MESSIEURS LES PREMIERES PRESIDENTES ET PREMIERS PRESIDENTS DES COURS
D'APPEL**

**MESDAMES ET MESSIEURS LES PROCUREURES GENERALES ET PROCUREURS GENERAUX PRES
LESDITES COURS**

**MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL SUPERIEUR D'APPEL DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON
MONSIEUR LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE PRES LEDIT TRIBUNAL**

**MADAME LA DIRECTRICE DE L'ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE
MADAME LA DIRECTRICE DE L'ECOLE NATIONALE DES GREFFES**

POUR INFORMATION

N° Note : SJ- 24-301-RHG1/07.11.24

Mots clés : Greffiers des services judiciaires

Titre détaillé : Liste des postes offerts aux greffiers issus du troisième concours de greffiers, promotion B2024E01 (session des 3 et 4 octobre 2023)

Publication : *INTRANET - temporaire jusqu'au 30 juin 2025*

Pièces jointes : Annexe 1 - Liste des postes offerts



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services judiciaires

Sous-direction des ressources humaines des greffes
Bureau des carrières et de la mobilité professionnelle – RHG1

Paris, le 7 novembre 2024

**LE GARDE DES SCEAUX,
MINISTRE DE LA JUSTICE,**

à

**MONSIEUR LE PREMIER PRESIDENT DE LA COUR DE CASSATION
MONSIEUR LE PROCUREUR GENERAL PRES LADITE COUR**

**MESDAMES ET MESSIEURS LES PREMIERES PRESIDENTES ET PREMIERS PRESIDENTS DES COURS
D'APPEL**

**MESDAMES ET MESSIEURS LES PROCUREURES GENERALES ET PROCUREURS GENERAUX PRES
LESDITES COURS
(TERRITOIRE HEXAGONAL ET OUTRE-MER)**

**MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL SUPERIEUR D'APPEL DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON
MONSIEUR LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE PRES LEDIT TRIBUNAL**

**MADAME LA DIRECTRICE DE L'ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE
MADAME LA DIRECTRICE DE L'ECOLE NATIONALE DES GREFFES**

Dossier suivi par :

Géraldine MANCINO - 01.70.22.86.86

Cheffe du pôle de gestion des personnels de catégorie B

Objet : Liste des postes offerts aux greffiers stagiaires issus du troisième concours de greffiers des services judiciaires organisé au titre de l'année 2024, promotion B2024E01 (session des 3 et 4 octobre 2023)

J'ai l'honneur de vous communiquer, sous le présent pli, la liste des postes proposés aux 8 greffiers stagiaires des services judiciaires issus du concours cité en objet.

Afin de déterminer la localisation des postes proposés, il a notamment été tenu compte :

- de la vacance des postes à l'issue de la campagne de mobilité des greffiers des services judiciaires du premier semestre 2024,
- des départs prévisibles de certaines juridictions à l'occasion de la prochaine campagne de mobilité du second semestre 2024,
- du manque d'attractivité de certaines juridictions.

Je vous informe que les postes sur les ressorts parisiens des départements de l'Île-de-France bénéficient d'un régime indemnitaire égal à celui de l'administration centrale.

Je vous précise que la titularisation et l'affectation des greffiers issus de la promotion B2024E01 devraient intervenir le 4 mars 2025.

Le dispositif de formation initiale des greffiers recrutés par le biais de la 3^{ème} voie du concours s'articule en plusieurs étapes successives :

- Une période de découverte : constituée d'une semaine de scolarité de découverte et d'une semaine de stage de découverte en juridiction, du 4 mars 2024 au 17 mars 2024,
- Une période de scolarité, déclinée en modules d'enseignement développant les aspects essentiels du métier, du 18 mars 2024 au 2 juin 2024,
- Une période de stages pratiques permettant un enseignement à l'exercice des fonctions d'un greffier dans toute leur diversité, du 3 juin 2024 au 10 novembre 2024 (dont congés du 5 août 2024 au 1^{er} septembre 2024),
- Une période d'approfondissement professionnel comprenant des stages d'approfondissement des futures fonctions exercées dans une juridiction ou un service similaire à la future affectation du stagiaire, du 18 novembre 2024 au 9 février 2025 (dont congés du 23 décembre 2024 au 5 janvier 2025),
- Une période de mise en situation professionnelle constituée d'un stage sur poste, du 10 février 2025 au 3 mars 2025.

Au cours de la mise en situation professionnelle, chaque stagiaire se verra désigner un tuteur. Ce tutorat doit lui permettre tout à la fois de monter en compétence mais également de bénéficier d'un accompagnement dans son organisation de travail et son intégration dans l'équipe de travail. Il conservera également un contact privilégié avec un chargé d'enseignement et un formateur spécialisé référents dans leur spécialité. Les réponses apportées aux questions des stagiaires alimenteront le contenu pédagogique de l'enseignement dispensé, spécialement celui de la scolarité d'approfondissement professionnel de quelques semaines fixée avant la fin du cycle de formation.

J'attire votre attention sur l'importance de communiquer aux stagiaires, dès le début de leur mise en situation professionnelle, le service dans lequel ils seront affectés.

Je vous saurai gré de bien vouloir porter ces informations à la connaissance des chefs de juridictions et des directeurs de greffe concernés afin de leur permettre de prendre toutes dispositions utiles.

La sous-directrice des ressources humaines des greffes



Sylvie BERBACH